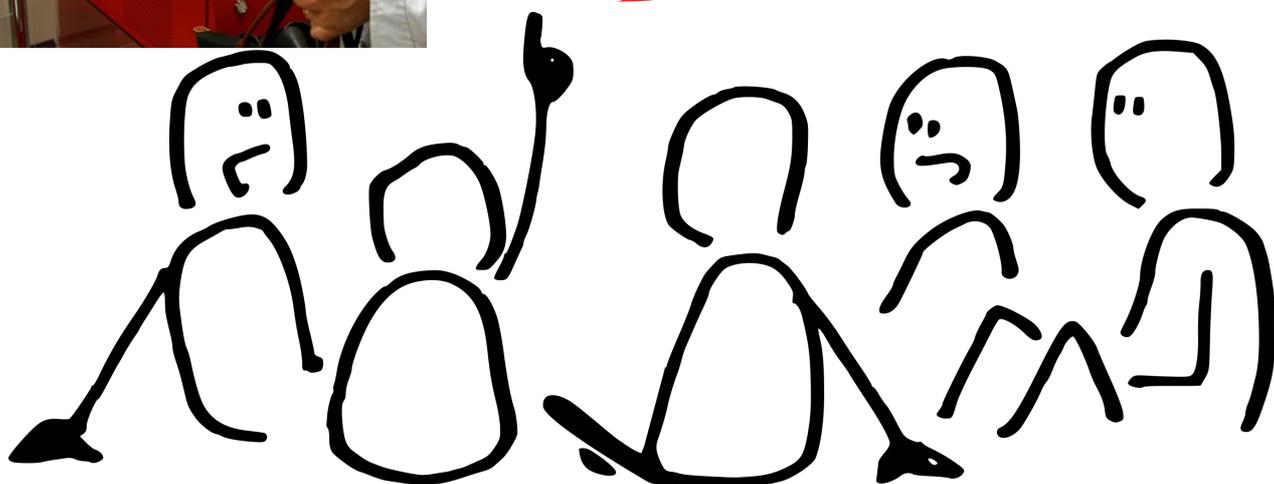


**APPLICATION
CHARTRE CAISSE
EN MAGASIN**



VOS ELUS FO MARKET ont interpellés une nouvelle fois la direction sur le manque d'effectif en magasin !

Accords d'entreprise non appliqués

Manque de formation

**Risques Psycho sociaux pour l'ensemble des salariés
(Employés, Agents Maitrise et Cadres)**

*Pour tout complément d'information,
n'hésitez pas à contacter vos élus **FO**
et dirigez vous vers l'application **FO MARKET***



Le Syndicat FO FGTA MARKET demande à la direction de bien vouloir mettre les moyens nécessaires afin d'appliquer l'ensemble des accords d'entreprise et en particulier la charte caisse sur chaque magasins intégrés Market.

Pour rappel, d'après cette charte la direction doit s'assurer de la diffusion, du suivi des engagements du secteur caisses et pour informer :

- Les différentes directions d'encaissement
- Les salariés travaillant en caisse
- les directeurs régionaux ,
- les directeurs des magasins et des managers
- les formateurs caisse

Comme intitulé précisément par écrit sur cette charte caisse :

- « La direction s'engage à communiquer sur les présents engagements au minima une fois par an auprès des équipes visées ci- dessus »
- « Un affichage synthétique rappelant leur existence sera également apposé au magasin »
- « Il sera rappelé dans cet affichage le lieu où ces engagements sont consultable au sein du magasin».

Le Syndicat FGTA FO MARKET constate que les ouvertures des caisses automatiques « SCO » ne respectent pas les engagements annoncés par Mme Petit.

En effet, pour 4 caisses ouvertes, l'entreprise doit positionner une hôtesse de caisse.

Pour exemple en Ile de France, les élus FO MARKET ont constaté :

- l'ouverture de 10, 12 et même jusqu'à 15 caisses automatiques avec qu'une seule hôtesse de caisse pour gérer l'ensemble pour cause de manque d'effectif .

Ces élus FO ont ensuite interpellé la direction CSE Ile de France le 18 novembre 2022 par différents moyens : téléphonique, mailing.

Tous ces manquements au bon fonctionnement de la charte caisse occasionnent des Risques Psycho Sociaux supplémentaires pour l'ensemble des salariés CSF Market.

Ce manque de moyen et d'effectif en magasin engendre aussi des vols dans les magasins qui impacte la démarque et les résultats de chaque magasin.

Nous constatons sur certains magasins :

- la mise à contribution de nos Agents de sécurité pour effectuer les tâches d'hôte de caisse (point signalé à Mme Loyer lors de la délégation de CSEC en novembre 2022).
- la mise à disposition pour ses agents de sécurité des badges pour effectuer des annulations aux clients.



***Le syndicat FO FGTA MARKET attends de la direction CSF la mise en place immédiate de mesures destinées à faire cesser ces dérives afin d'éviter ces états de stress, de fatigue sur l'ensemble des salariés :
Employés, Agents Maitrise et Cadres.***

